



UNSa Justice

SPIP 84

CP AVIGNON LE PONTET

INSULTER UNE CPIP NE VOUS COUTERA RIEN !

Alors qu'une CPIP recevait un de nos pensionnaires en entretien afin de lui expliquer les motifs d'un refus de permission de sortie, celui-ci s'est montré véhément et ne s'est pas gêné pour l'insulter.

Sous prétexte du refus du magistrat et que son dossier n'avance pas, notre « cher pensionnaire » incapable de contenir sa frustration a insulté l'agent :

" ta mère la pute, tu fais bien d'aller te cacher", " elle me met des bâtons dans les roues, elle veut que je reste ici celle là "

Heureusement les agents présents, alertés par les cris, sont intervenus rapidement et ont permis de mettre fin à l'incident.

Bien évidemment un compte rendu d'incident a été rédigé et l'individu est passé en commission de discipline il y a quelques jours, et là Stupéfaction !!!

**Comment vous dire que la sanction n'a pas été à la hauteur de nos attentes :
10 jours de quartier disciplinaire avec sursis ! Même pas un jour ferme !**

**Alors allez y « chers pensionnaires » !
Insulter une CPIP ne vous coûtera rien !
Une petite remontrance et HOP tout va bien !**

Les CPIP au même titre que les surveillants sont des personnels pénitentiaires. Pour exemple, un de nos « chers pensionnaires » après avoir insulté une surveillante en lui disant " tu sucés des b..." a écopé d'une sanction appropriée, **20 jours de quartier disciplinaire fermes.**

L' **UFAP UNSa Justice** en organisation multi-catégorielle **EXIGE** que chaque agent soit traité de manière équitable face aux insultes et menaces dont ils sont victimes.

Le Pontet, le 25 Mars 2024.

Le bureau Local **UFAP UNSa Justice** CP AVIGNON LE PONTET

